

N'oubliez pas que nous avons à résoudre un grand problème de chemins de fer, lequel nous a déjà causé de grandes dépenses. Mais comment ce problème s'est-il posé? Exactement de la manière que j'ai décrite, savoir en ouvrant de vastes régions à la colonisation et en permettant aux colons de s'établir partout à leur gré, sans tenir compte du fait qu'il faut leur assurer des moyens de transport pour qu'ils produisent et expédient leurs denrées sur les marchés. Je m'adresse au ministre des Chemins de fer (M. Dunning) dans l'espoir qu'il acceptera le plan que je suggère, car c'est le moins que le Gouvernement puisse faire dans les circonstances.

L'hon. M. DUNNING: Si mon honorable ami consent à retirer son amendement, qui va plus loin que cela, j'accepterai sa proposition séance tenante et avec plaisir.

M. GARDINER: Je n'ai rien de plus à ajouter sur cette question. Je ne veux pas prendre inutilement le temps de la Chambre, mais je fais cette proposition que je crois juste et raisonnable dans les circonstances.

L'hon. M. STEWART (ministre de l'Intérieur): Vu que je me suis intéressé depuis près de vingt ans au développement de la région de la rivière de la Paix et que j'ai suggéré au gouvernement de l'Alberta la construction du chemin de fer Edmonton-Dunvegan afin de desservir les colons de ce territoire, je puis vous donner l'assurance que je suis au fait de la situation là-bas. J'ai parcouru toute la région, avant même la construction du chemin de fer, afin d'être en mesure de conseiller le gouvernement provincial sur ce qu'il y avait à faire. On me permettra peut-être d'exposer brièvement la situation qui existait en 1913.

Les Chemins de fer nationaux du Canada avaient conçu le projet de construire un embranchement dans la région de la rivière de la Paix, en passant la rivière Macleod et dans la direction du col de la rivière de la Paix. Je suis d'avis qu'il n'y a pas d'autre route qui puisse desservir la région d'une façon aussi acceptable que celle du col de la rivière de la Paix, et mon opinion n'a jamais varié là-dessus. Les explorations qui furent faites, à cette époque m'autorisent amplement à faire cette assertion; c'est là le seul débouché qui desservira convenablement toute la région. D'autres routes ont été discutées, mais elles comportent toutes un plus long parcours et rendent le transport bien plus coûteux que la route passant par le col de la rivière de la Paix. A l'appui des remarques de mon honorable ami de Victoria (l'honorable M. Tolmie), j'ajouterai que la route de la rivière de la Paix ouvrira à la colonisation une plus vaste

région de bonnes terres dans la Colombie-Anglaise que n'importe quelle autre route proposée. Une voie ferrée reliant Grande-Prairie à Obed ne répondrait nullement aux besoins d'aucune partie considérable de la région, et le parcours serait plus long et les frais de transport plus élevés. Lorsque j'ai visité la région de la rivière de la Paix, j'y ai rencontré nombre de gens qui s'étaient rendus là-bas durant l'hiver et avaient passé deux ans éloignés de toute civilisation. En conséquence, j'ai demandé la construction du chemin de fer Edmonton-Dunvegan, et cette route a passablement bien desservi la région, sauf que le parcours est plus long pour le transport du grain et du bétail; on éviterait tout cela s'il y avait un débouché jusqu'à la côte du Pacifique. Je suis un tenant convaincu du projet d'établir un débouché jusqu'à la côte et j'appuie le projet de faire des levés de plan en vue de l'établissement définitif du tracé, dès cette année, s'il est possible. Je ne vois pas pourquoi cela ne se ferait pas. Si j'ai bien compris toutefois, le comité a étudié la question sous ses divers aspects; je crains cependant que l'idée ne se soit implantée dans l'esprit d'un bon nombre d'honorables membres que la route de la rivière de la Paix comporterait non seulement la construction d'un raccourcement entre Fort-George et le chemin de fer actuel d'Edmonton-Dunvegan, mais aussi l'achat de cette dernière voie ferrée et du chemin de fer Pacific Great Eastern, ce qui entraînerait des débours considérables. Pour moi, à la lumière des renseignements en ma possession, je verrais d'un bon œil l'adoption de l'idée de faire immédiatement le levé des plans, afin de soumettre à la Chambre, dès la prochaine session, tous les renseignements recueillis, pour qu'elle agisse en conséquence. Je le répète, cependant, le comité a étudié sérieusement le problème, et maintenant qu'il a fait rapport au Parlement, je propose que nous nous en tenions aux conclusions qu'il a tirées.

M. FRASER: Les observations tombées des lèvres du ministre de l'Intérieur (l'hon. M. Stewart), m'ont été agréables, elles ont beaucoup de poids, vu les connaissances étendues qu'il a acquises touchant cette région. A la suite des renseignements exposés au comité des chemins de fer, un fort mouvement de l'opinion publique se dessine et j'ai la conviction que si les honorables membres examinent le rapport avec soin, ils en concluront que les colons de la rivière de la Paix ne réclament rien de déraisonnable. Examinons un instant le but que nous visons. En premier lieu, nous tentons de faire participer au système économique du pays une vaste région